



3-1593
SOCOTEC EQUIPEMENTS
Agence Équipements Quimper
6 Rue François Lemarie
29000 QUIMPER
Tél. : (+33)2.98.90.37.37

Dossier : 92420NK1168

Le présent document est un extrait des observations mentionnées dans le rapport d'inspection des installations électriques n° 92420/26/2754.

Ce document, destiné à faciliter l'exploitation du rapport précité, ne se substitue pas à ce dernier.

Nous avons classé les observations selon deux critères :

- la priorité de la mise en conformité
- la rubrique réglementaire la caractérisant.

Vous trouverez sur la page suivante les représentations graphiques de ces classements.

Pour ce qui concerne la priorité d'intervention, il s'agit d'une priorité théorique proposée par SOCOTEC. Il appartient au chef d'établissement de l'adapter en fonction des risques particuliers liés à l'exploitation des installations.

**EXTRAIT DU RAPPORT D'INSPECTION DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
N° 92420/26/2754**

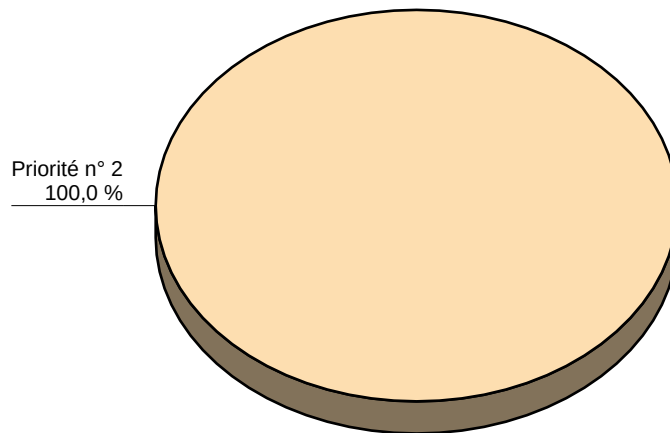
CHAPELLE DE LA CLARTÉ
92420
Rue de la Clarté
29120 COMBRIT

Date de vérification : 10/06/2026

Vérificateur : DANIEL Dylan

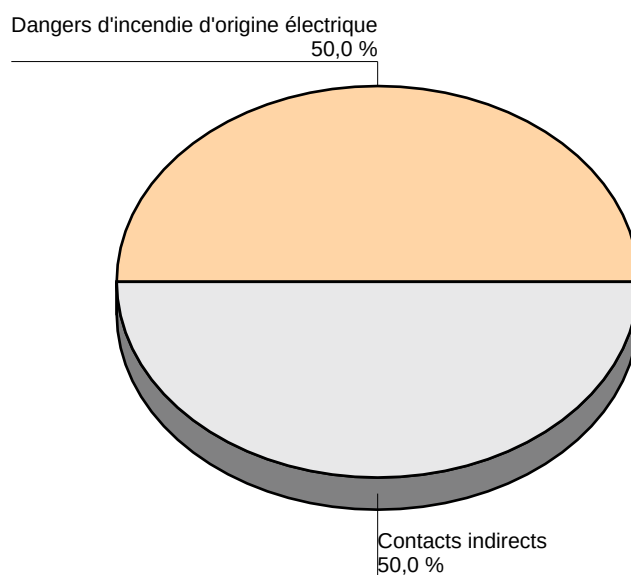
Répartition par priorités

Priorité	Nombre
Priorité n° 2	2



Répartition par rubriques d'observation

Rubrique d'observation	Nombre
Contacts indirects	1
Dangers d'incendie d'origine électrique	1



N° Obs.	Rubrique (2)	Priorité (1)	Observations	Suite donnée	Date de mise en conformité
1	D.I.	2	<u>OBSERVATIONS SUR LES TABLEAUX</u> TGBT - Disjoncteur maison 10/06/2026 : Protection contre les surintensités inadaptée. <i>A protéger par un dispositif de protection calibré en fonction de l'intensité admissible de la canalisation OU s'assurer de la présence d'un disjoncteur en aval direct du câble</i> <u>OBSERVATIONS SUR LES RÉCÉPTEURS ET LES PRISES DE COURANT</u> <u>CHAPELLE DE LA CLARTE</u> EXTERIEUR - Parafoudre		
2	C.I.	2	10/06/2026 : Absence de continuité du circuit de protection. <i>A relier à la terre avec une valeur inférieure à deux Ohms.</i>		

1 - Les priorités sont classées de 1 à 3, dans l'ordre d'urgence décroissant

2 - Codes des rubriques :

C.D. Contacts directs	C.I. Contacts indirects	D.I. Dangers d'incendie d'origine électrique
I.S. Installations d'éclairage de sécurité des locaux électriques	D.E. Danger d'explosion	G. Conditions générales